

25.03.2025 - 12:01 Uhr

GastroSuisse ouvre la voie à de nouvelles négociations*Zürich (ots) -*

Les présidents des associations cantonales et des groupes sectoriels de GastroSuisse se sont réunis aujourd'hui à Bâle pour leur Conférence semestrielle. Ils ont posé des jalons importants pour l'avenir en votant l'annulation de la résolution de l'AD 2019. La Fédération ouvre ainsi la voie à une reprise des négociations sur la CCNT avec les partenaires sociaux.

L'ordre du jour de la Conférence des présidents de GastroSuisse à l'hôtel Pullmann de Bâle était très chargé: bilans annuels, Assemblée des délégués en juin ou encore les objets politiques, pour ne citer que quelques exemples. La résolution sur le partenariat social adoptée en 2019 par l'Assemblée des délégués était également au programme. Dans cette résolution, GastroSuisse demandait que les partenaires sociaux s'engagent en faveur de la Convention collective nationale de travail. La Conférence des présidents de GastroSuisse a annulé la résolution aujourd'hui à Bâle. "C'est un pas important pour notre secteur", déclare Beat Imhof, président de GastroSuisse. Cette annulation ouvre la voie à de nouvelles négociations constructives avec nos partenaires sociaux."

Bien sûr, les syndicats participant à la CCNT tentent toujours d'outrepasser la convention par l'introduction de salaires minimums cantonaux et communaux. "Mais nous voulons maintenant donner un signal positif en reprenant les négociations", souligne Beat Imhof. GastroSuisse ne comprend pas l'attitude des syndicats dans ce contexte: "La motion Ettlin encourage l'élaboration de conventions collectives de travail", explique encore Beat Imhof. De telles conventions offrent aux collaborateurs les avantages les plus divers au-delà du salaire, par exemple des jours de formation continue payés, davantage de vacances ou une assurance d'indemnités journalières en cas de maladie au-delà du rapport de travail. De plus, elle est contrôlée avec les cotisations et ne nécessite pas de fonds publics supplémentaires, contrairement aux salaires minimums locaux.

Néanmoins, il est temps de revenir à la table des négociations. "J'estime clairement que les problèmes doivent être résolus autour de la table des négociations, mais aussi que la résolution a duré suffisamment longtemps. La convention doit être en phase avec son temps, c'est un texte évolutif", a déclaré Beat Imhof à l'issue de la Conférence des présidents.

Contact:

GastroSuisse
044 377 53 53
communication@gastrosuisse.ch

Medieninhalte



La Conférence des présidents / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100007695 / L'utilisation de cette image à des fins éditoriales est autorisée et gratuite, pourvu que toutes les conditions d'utilisation soient respectées. La publication doit inclure le crédit de l'image.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100007695/100929882> abgerufen werden.